

Mali : des projets agricoles durables en vue ?

A l'instar d'autres pays de l'Afrique et du monde, le Mali enregistre, depuis plus de quatre décennies, une dégradation sans précédent de son potentiel productif. Cela est dû en partie à l'augmentation de la température, à la pollution de l'atmosphère, à la diminution de la pluviométrie d'année en année, à la dégradation des sols, ainsi qu'à la diminution progressive des ressources naturelles et de la production agricole et végétale.

Le processus d'élaboration du PANA a démarré en 2005 et s'est achevé en juillet 2007 avec l'appui financier du Programme des Nations unies pour le Développement à travers le Fonds pour l'Environnement Mondial (PNUE/FEM). Le document est actuellement sur la table de l'État et de ses partenaires techniques et financiers.



Photo : Dieter Telemans/Panos.

Les méthodes traditionnelles sont les moins productrices de CO₂.

PANA, a abouti à l'identification du secteur agricole comme le plus vulnérable. Composée de 72 villages pour une population essentiellement agricole estimée à plus de 30 000 habitants, dont 50% sont des femmes, la commune rurale de Cinzana abrite une station de recherche agronomique.

Déficitaire en ressources forestières et avec une température à l'ombre atteignant les 40°C, la commune enregistre annuellement une pluviométrie moyenne de 600 mm.

Les consultations PANA qui s'y sont tenues, du 1^{er} au 3 novembre 2006, sous la présidence des autorités communales et étatiques, ont enregistré la participation des groupements, associations de femmes, de jeunes, chefs de villages, communicateurs traditionnels, associations de chasseurs, chambres d'agriculture (représentation des paysans), >

◀ Un article de Youssoufou Diallo

Journaliste malien (Bamako)

De l'avis de Abdoulaye Bagayoko, coordinateur du PANA-Mali, «*le document PANA n'est pas une fin en soi mais plutôt un moyen pour un PMA (Pays moins avancé), de faire connaître le programme d'action qu'il propose pour faire face à ses besoins urgents et immédiats en matière d'adaptation*».

L'expérience de la commune de Cinzana

Pour les concertations dans la commune rurale de Cinzana située sur l'axe routier Ségou-Mopti (moins de 40 Km de Ségou), l'approche ascendante basée sur la participation des communautés et les démarches utilisées par le Service de Développement Intégré (SDI), une ONG nationale ayant activement participé au processus

2% en Afrique, 45% en Chine

Extrait du journal Le Monde (27 août 2008)

Les instruments économiques qui s'élaborent dans le cadre du protocole de Kyoto permettront-ils d'aider l'Afrique à parer au changement climatique ? Pour l'instant, ce n'est pas le cas. «La valeur totale des projets en Afrique financés par le Fonds pour l'environnement mondial au cours des dix-sept dernières années est de 378 millions de dollars, alors que la valeur des projets à l'échelle du monde est de plus de 2,4 milliards de dollars» (...) Quant au «mécanisme de développement propre» (MDP), qui permet de financer des projets de technologies réduisant les émissions de gaz à effet de serre, il se répand peu sur le continent. «Seulement 2 % des projets MDP dans le monde se trouvent en Afrique, ce qui est inacceptable, contre 45 % en Chine, 16 % en Inde et 13 % au Chili», (...)

Près de 30 000 personnes sont victimes des inondations dans le sud du Tchad, a annoncé, le 25 août, la coordination humanitaire de l'ONU dans ce pays. En Éthiopie, 75 000 personnes, selon la

Croix-Rouge, sont durement touchées par la sécheresse. Rien ne permet d'attribuer ces phénomènes au changement climatique. Mais ils présagent les périls que fait courir celui-ci au continent africain, qui n'en est pourtant pas responsable, avec moins de 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Dans le débat sur le climat, l'Afrique est «le continent oublié», comme l'a dit Yvo de Boer, secrétaire de la Convention sur le climat des Nations unies, à Accra (Ghana), où devait s'achever, le 27 août, une conférence internationale de négociations sur les suites du protocole de Kyoto.

L'Afrique risque fort, en effet, d'être une des principales victimes du réchauffement planétaire, sans avoir pour l'instant les moyens d'une parade. Selon le président du Ghana, John Kufuor, le continent souffre déjà de «chocs climatiques» : dans son pays, les pluies ont diminué de 20 % sur les trente dernières années. Cette baisse des précipitations a été confirmée, à une échelle plus vaste, par des scien-

tifiques allemands et africains lors d'un colloque tenu à Ouagadougou (Burkina Faso), le 26 août, autour du programme de recherche Glawo. Selon ces chercheurs, la saison des pluies commence en Afrique de l'Ouest trente jours plus tard qu'il y a quarante ans.

Il faut, selon cette étude, s'attendre à un «réchauffement considérable» sur toute l'Afrique et à une réduction «remarquable» des précipitations en Afrique subsaharienne et sur la rive de la Méditerranée d'ici à 2050. Ces résultats corroborent ceux du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) publié en 2007. Pour l'Afrique, il envisageait une extension de 5 % à 8 % des terres arides ou semi-arides d'ici à 2080, une augmentation du nombre de personnes souffrant de pénuries d'eau d'ici à 2020, des difficultés croissantes pour l'agriculture pouvant atteindre une réduction de moitié de la production dans certains pays. La hausse du niveau de la mer pourrait aussi affecter les pays côtiers, notamment la Gambie, le

Nigeria et le Ghana, selon des experts présents à Accra. Stefan Cramer, responsable de la Fondation Heinrich-Böll au Nigeria, a souligné que cela toucherait notamment les deltas, qui sont densément peuplés. Par exemple, Lagos, la capitale du Nigeria qui compte 15 millions d'habitants, serait concernée. Plusieurs quartiers de cette métropole, situés au-dessous du niveau de la mer, sont déjà régulièrement inondés.

Les moyens manquent pour faire face à cette situation, que l'augmentation de la population africaine devrait aggraver. Selon la Division de la population des Nations unies, le nombre d'habitants du continent devrait passer de 922 millions en 2005 à 1 998 millions en 2050. Si la croissance économique est vigoureuse depuis quelques années (6,2 % en 2007, selon le Rapport économique sur l'Afrique - ERA 2008 - de l'ONU et de l'Union africaine), l'aide publique au développement des pays riches est en baisse, de 8,4 % en 2007, selon l'OCDE.

> agents de radios de proximité et des services techniques en plus d'autres ONG présentes.

Ces concertations de Cinzana ont permis aux communautés rurales d'identifier et de prioriser des phénomènes de changements climatiques et de faire des propositions de solutions pertinentes.

Ainsi, trois secteurs prioritaires ont été identifiés : l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts. Ces données collectées ont permis d'enrichir le PANA dans sa formulation.

Où étaient les organisations paysannes ?

Bien que le secteur agricole ait été identifié comme la principale priorité dégagée lors des concertations régionales

en termes de sécurité alimentaire, cela s'est effectué en l'absence des faïtières des organisations paysannes : l'AOPP, la CNOP et la FEBEVIM, entre autres.

Les responsables de ces structures paysannes d'envergure nationale ont affirmé «ne pas être au courant de l'existence d'un tel programme et n'avoir

pas reçu de correspondance allant dans le sens d'une participation à une quelconque concertation».

Les communautés maliennes consultées, essentiellement rurales, ont identifié et proposé des solutions pertinentes.

Déficit de communication où insuffisance en matière d'identification des acteurs clés dans l'exécution du PANA au regard des activités prioritaires identifiées ?

Toujours est-il que dans le cadre du processus d'élaboration du PANA, les communautés maliennes consultées, essentiellement rurales, ont identifié et proposé des solutions pertinentes et immédiates en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Cette implication soutenue et recherchée des communautés dans l'identification et le choix des mesures urgentes s'est avérée indispensable sur l'ensemble du territoire national.

S'appropriier le PANA

Ce qui fera dire à Lancény Diallo, chef de programmes du SDI, que *«ces concertations réalisées ont suscité un intérêt qui enseigne que le PANA doit maintenir le dispositif ascendant imprimé impliquant l'ensemble des forces vives du pays dans son exécution et son suivi-évaluation»*.

«Pour le cas du Mali, l'appropriation du document et son insertion dans un Programme Communal d'Adaptation aux effets néfastes des changements climatiques par chaque commune sont un gage certain d'amorce de développement et de lutte contre la pauvreté. Quant aux faïtières des organisations paysannes que j'invite à s'approprier le document, elles étaient associées au processus d'élaboration même si cette implication n'était point formalisée».



Panneaux solaires au Sahel.

A l'issue de ces concertations sur le processus d'élaboration du PANA réalisées sur l'étendue du territoire national, les experts de l'équipe PANA et les communautés ont identifié 19 projets prioritaires d'adaptation aux changements climatiques dont 12 agricoles, touchant directement les exploitations familiales agricoles.

Ce qui fera dire au coordinateur du PANA-Mali, Abdoulaye Bagayoko que, *«du fait de la spécificité agricole du pays, une implication soutenue des organisations paysannes dans l'appropriation du document PANA est une condition essentielle de son exécution et de sa réussite dans une perspective de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté au Mali»*.

Défis pour l'État et défi financier

Le défi de la diffusion du document à des fins d'appropriation par les communautés et singulièrement par les paysans, reste à relever par les États et leurs partenaires financiers. Le sera-t-il

suffisamment ou le PANA ainsi élaboré va-t-il rejoindre aux calendes grecques la pile de dossiers clean que nos États et leurs partenaires ont l'art d'élaborer ? Pourront-ils tenir leurs engagements pris dans l'élaboration et l'exécution financière des PANA ?

Ces projets une fois financés connaîtront-ils des lourdeurs dans les procédures de décaissement des fonds telles que celles constatées actuellement avec les agences du système des Nations unies dans nos pays ? Quel sera le niveau d'affectation de ces fonds, une fois mis en place ? Après de l'État, des communes ou des faïtières des organisations paysannes en ce qui concerne les projets agricoles ? Ces questions aussi bien que d'autres méritent d'être posées et clarifiées dans la mesure où malversation, détournement de fonds et impunité sont devenus de nos jours les trois intouchables mousquetaires de notre environnement immédiat. ■

Sources : archives PANA, SDI, UNFCCC

Photo: Allie Taylor-Smith/Panos.